

La force des idées simples Misère épistémique des comportements économiques*

Frédéric Lordon

On sait à quel degré d'irréalisme la théorie néoclassique aura consenti pour préserver son unité et étendre à la formation des représentations le paradigme de la rationalité. Il faut tout l'effet d'habitude professionnelle – pour ne pas dire d'anesthésie – des économistes pour ne plus s'étonner d'une «hypothèse des anticipations rationnelles» dont le seul énoncé suffit à provoquer chez le non-initié un sursaut d'ébahissement. Prêter à tous les agents la connaissance exacte du modèle mathématique de l'économie entière¹, faire de cette connaissance le principe de chacune de leurs décisions (évidemment optimales) constitue un cas de «projection» massive des catégories de l'entendement théorique sur lequel l'histoire des sciences sociales aura probablement à se pencher. Possédant «le» modèle (au double sens de la détention et de la maîtrise), les agents, par ailleurs supposés parfaitement informés, prévoient l'avenir sans coup férir, et peuvent notamment anticiper (déjouer) rationnellement les conséquences de la politique économique. Il n'est aucune erreur possible car on n'est pas ici dans l'ordre de l'interprétation ou de la conjecture : le modèle que les agents ont en tête est le vrai modèle de l'économie, celui de la théorie nouvelle classique, le seul modèle concevable. Dans l'harmonie de ce monde intellectuel parfait où les agents pensent comme les théoriciens, c'est-à-dire comme les théoriciens voudraient qu'ils pensent, l'adhérence de la théorie à son objet cesse *ipso facto* d'être un problème puisque, par hypothèse, les représentations vraies du monde circulent librement entre les esprits des «théoriseurs» et les esprits des «théorisés».

A quelque chose malheur est bon : il aura fallu toute la force de légitimation de la théorie dominante pour établir – ou plutôt ré-établir – la nécessité de prendre en compte les vues sur

* Mes remerciements à Stefano Palombarini, Jérôme Bourdieu, Patrick Le Galès et, plus particulièrement, Patrick Lehingue, lecteurs d'une version préliminaire de ce texte, dont la responsabilité est évidemment dérogée.

¹. En matière d'anticipations rationnelles, la référence «historique» est Muth (J.), «Rational Expectations and the Theory of Price Movements», *Econometrica*, 39, 1961 ; et parmi les travaux les plus célèbres on peut mentionner : Lucas (R.), «Econometric Policy : a Critique», *Carnegie Rochester Conference Series on Public Policy*, 1, 1976 ; Kydland (F.), Prescott (E.), «Rules rather than Discretion : the Inconsistency of Optimal Plans», *Journal of Political Economy*, 87, 1977.

l'avenir formées par les agents. La postérité n'ayant pas toujours le sens de la justice, c'est donc sous la figure bizarre des anticipations rationnelles que le thème des représentations aura trouvé sa place dans la théorie contemporaine, sans grande considération pour Keynes à qui on pourrait pourtant davantage en accorder la paternité² – mais si loin du délire de perfection dans lequel tombera plus tard la macroéconomie nouvelle classique : «Ce que nous voulons simplement rappeler, c'est que les décisions humaines engageant l'avenir sur le plan personnel, politique ou économique ne peuvent être inspirées par une stricte prévision mathématique, puisque la base d'une telle prévision n'existe pas»³... A proclamer avec tant d'autorité l'obligation pour tout modèle bien formé de disposer d'un volet dédié aux anticipations – évidemment rationnelles –, la théorie néoclassique aura finalement si bien contribué à ancrer le thème des représentations dans la pensée économique qu'elle en aura presque suscité elle-même ses propres contradicteurs. Car une fois le thème pris au sérieux – et le fait est que, dans sa généralité, il mérite de l'être – il était à peu près inévitable que se fassent jour des tentatives pour en exploiter les possibilités mais au plus loin des extravagances de l'hypothèse des anticipations rationnelles, et en donnant à la cohérence externe, c'est-à-dire au souci de réalisme, une importance au moins aussi grande qu'à la cohérence interne.

La décennie 90 aura été incontestablement prolifique en cette matière. Aux marges de la théorie néoclassique, mais en rupture manifeste avec les anticipations rationnelles, la théorie des jeux évolutionnaires a largement décliné le thème de l'apprentissage et des divers modes de révision dynamique des croyances⁴. Un peu plus loin dans l'hétérodoxie, s'est dessinée une grande alliance de l'économie et des sciences cognitives, où les acquis des sciences de l'esprit sont convoqués pour rendre compte du travail interprétatif et cognitif des agents⁵. Plus excentrée encore, la théorie de la régulation montre que son structuralisme originel n'est pas incompatible avec la prise en compte du fait herméneutique, et considère l'option d'une sociologie politique des croyances économiques⁶. C'est cette critique d'ensemble qu'on voudrait radicaliser ici en suggérant non seulement que les représentations échappent presque totalement à l'hypothèse des

². Orléan (A.), «Mimétisme et anticipations rationnelles», *Recherches économiques de Louvain*, 52 (1), 1986.

³. Keynes (J. M.), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1985, p. 174 (1ère éd. 1936).

⁴. Voir entre autres Mailath (G. J.), «Introduction : Symposium on Evolutionary Game Theory», *Journal of Economic Theory*, 57, 1992 ; Samuelson (L.), «Recent Advances in Evolutionary Economics» : Comments», *Economics Letters*, 42, 1993 ; Walliser (B.), «Structure et rôle de l'information et des croyances en théorie des jeux», miméo CERAS, ENPC, 1996 ; Lesourme (J.), Orléan (A.), *Advances in Self-Organization and Evolutionary Economics*, Paris, Economica, 1998.

⁵. Dupuy (J.-P.), Livet (P.), dir., *Les limites de la rationalité, tome I, Rationalité, éthique et cognition*, Paris, La Découverte, 1997 ; Reynaud (B.), *Les limites de la rationalité, tome 2, Les figures du collectif*, Paris, La Découverte, 1997.

⁶. Lordon (F.), «Croyances économiques et pouvoir symbolique», *L'Année de la régulation*, 3, 1999.

anticipations rationnelles, mais, plus encore, qu'elles sont le plus souvent conformées par des idées extrêmement simples – mais extrêmement puissantes. Peut-être extrêmement puissantes parce qu'extrêmement simples. Aux antipodes des formidables performances informationnelles et computationnelles des agents de la théorie néoclassique, aussi fins connaisseurs du modèle de l'économie que le modélisateur lui-même, on voudrait présenter une série de phénomènes où les comportements observés sont pour une large part déterminés par des idées – voire *une* idée – simple(s) au point d'en être grossière(s). L'*idée simple* n'est pas toujours *directement* active, mais elle peut structurer un modèle de formation des représentations à deux niveaux dont elle occupe le sommet. Dans cette configuration, le schème élémentaire a la force d'une idée directrice : il dessine le cadre ou plutôt le fond sur lequel vont être formées les représentations ou les anticipations de second rang, plus sophistiquées dans leurs contenus, mais puissamment conformées par lui.

Ce «modèle» n'est pas sans une certaine extension, c'est en tout cas ce que suggère la diversité des situations dans lesquelles on peut le voir à l'œuvre : politique économique, influence des «esprits animaux» sur le cycle des affaires, formation de l'opinion financière, etc., multiplicité de cas qui permet l'esquisse d'une première (et certainement incomplète) typologie des formes d'idées simples. Ainsi, une première sorte d'idée simple répond à la forme du *mot d'ordre*. La politique économique est particulièrement propice à ce type de «synthèse» qui va ramasser toutes ses interventions sous un impératif unique exprimé par le mot d'ordre. C'est sous la gouverne générale de ce mot d'ordre que sont élaborées les représentations secondaires de la politique économique, plus riches et mieux spécifiées car portant sur des objets plus circonscrits – doctrine du déficit budgétaire, effets des taux d'intérêt, stratégie fiscale, politique de change, etc. Toujours dans le champ de la politique économique, mais dans une configuration plus rudimentaire encore, les deux niveaux peuvent être écrasés en un seul et l'idée simple être directement active. C'est typiquement le cas chaque fois que la norme de politique économique tend à prendre la forme d'un *seuil* numérique, faisant démarcation élémentaire du «bon» et du «mauvais» – les critères de Maastricht en donnent une illustration canonique. On voit apparaître là le *schème dichotomique* (bon/pas bon) qui constitue probablement l'une des formes les plus courantes de l'idée simple et trouve d'innombrables déclinaisons : optimiste / pessimiste ; haussier / baissier ; approbation / désapprobation ; etc. Aussi bien les mécanismes de l'opinion financière que la formation des anticipations des agents de l'économie réelle, mais cette fois dans un modèle à deux niveaux reconstitué, sont susceptibles d'opérer à partir de telles dichotomies structurantes. Ainsi, les agents, y compris parmi eux celui qu'on pourrait imaginer le mieux doté en ressources informationnelles et computationnelles – l'Etat –, déterminent le plus souvent leur comportement sur la base de schèmes cognitifs extrêmement rudimentaires. Il ne faut donc pas s'y tromper, car

la grossièreté du schème directeur est souvent dissimulée par la plus grande «sophistication» des représentations de second rang qui donnent aux discours d'agents leur «bonne tenue» apparente. A s'en tenir ainsi à la surface des arguments on manquerait pourtant de voir tout ce que ces «élaborations» doivent aux schèmes élémentaires qui les gouvernent véritablement, et combien la sophistication instrumentale des comportements économiques peut parfois s'articuler à des déterminants mentaux d'une simplicité très au loin des canons de la rationalité substantive⁷.

Le «mot d'ordre» ou l'impératif catégorique de la politique économique

S'il est un agent pour lequel le paralogisme des anticipations rationnelles semble *a priori* le moins fautif, c'est bien l'Etat. Les moyens de collecte et de traitement de l'information, les outils de prévision, tels que les modèles macroéconométriques, rendent moins irréaliste l'idée d'une capacité générale d'anticipation informée plus grande que pour n'importe quel autre agent. On pourrait donc avoir tendance à recevoir comme une idéalisation acceptable l'hypothèse d'un Etat concevant et déployant sa politique économique sur une base rationnelle, muni de toute la sophistication analytique que doit lui offrir la compétence collective de son administration économique. L'idée d'un Etat de politique économique maximisant sa fonction-objectif, réalisant des optimisations dynamiques, a donc davantage l'allure d'une exagération bien contrôlée que s'agissant des entreprises et *a fortiori* des ménages.

Une analyse *positive* tant soit peu réaliste de la formation de la politique économique montre pourtant rapidement qu'il n'en est rien. Son nom même ne dit-il pas assez l'ambivalence de la politique économique et sa position à l'intersection de deux ordres de pratiques⁸ ? Cherchant à produire des effets de régulation économique, elle est élaborée conformément à une logique ultime d'accumulation de pouvoir et en des lieux – l'appareil d'Etat (*lato sensu*) – où ne cessent de s'exprimer des réquisits proprement politiques. C'est pourquoi, même en matière de politique économique, l'Etat n'est pas l'optimisateur de la théorie du choix rationnel. La forme de son action est tout autre : il poursuit des *projets*, dirait-on si l'on ne craignait que le terme même de «projet» ne charrie plus de subjectivité et de souveraineté qu'on ne voudrait en accorder à l'action de l'Etat. Sans méconnaître qu'il est aussi des «projets» qui s'imposent à lui, ni exagérer la

⁷. La théorie économique désigne par «rationalité substantive» les comportements gouvernés par la maximisation d'une fonction utilité, par opposition à des formes plus faibles de rationalité : rationalité procédurale, rationalité limitée (H. Simon).

⁸. Lordon (F.), «Réintégrer la politique économique dans la théorie de la régulation», miméo CEPREMAP, 1995 ; Palombarini (S.), «Vers une théorie régulationniste de la politique économique», *L'Année de la régulation*, 3, 1999 ; Théret (B.), «L'effectivité de la politique économique : de l'autopoïèse des systèmes sociaux à la topologie du social», *L'Année de la régulation*, 3, 1999.

marge réelle de ses «libres délibérations», on peut toutefois retenir du terme l'idée d'une cohérence donnée aux multiples interventions de la politique économique, d'une fédération de ses actions en un tout auquel une identité globale peut être assignée. Ainsi, le projet définit un certain *régime de politique économique* en vigueur pendant une période donnée. Car la politique économique en tant que médiation, portée par un complexe institutionnel spécifique, ne procède nullement d'un schème régulateur universel et atemporel – comme l'optimisation – mais se trouve évidemment empreinte d'historicité. Et le *projet* est aussi ce par quoi se définit une séquence historique de la politique économique.

On peut même aller plus loin : le projet de la politique économique, en vigueur pendant une période donnée, est généralement exprimable par une idée-force. Une idée extrêmement simple dans son énoncé, jusqu'à pouvoir être résumée par un unique mot qui lui sert de mot d'ordre. Cette idée simple, idée-force, est une idée *directrice* : elle subordonne toute les interventions de la politique économique. En d'autres termes, tout ce que la politique économique entreprend est en principe au service de cette idée directrice, et conçu pour la concrétiser. Cette idée-force incarne la finalité ultime de toutes les actions de la politique économique, elle est son impératif catégorique.

Si l'on regarde l'histoire de la politique économique française sur le siècle, trois idées-forces de cette sorte se dégagent qui donnent leurs identités aux trois régimes de politique économique successifs. Le premier mot d'ordre de la politique économique, en correspondance avec la période de l'étalon-or et jusqu'à son délitement au cours des années 30, est probablement la *convertibilité*. Le maintien de la parité-or du franc constitue alors l'impératif catégorique de la politique économique. Ce sont les périodes de crise qui rendent le plus apparentes la présence et la force d'obligation du mot d'ordre, quand la politique économique n'accommode plus toutes les tensions auxquelles elle est confrontée et que se révèlent les coûts liés au choix manifeste d'un objectif dominant. La politique déflationniste des années 1932-1936 reste évidemment comme une illustration canonique de cette dévolution exclusive de la politique économique à son mot d'ordre – en l'espèce celui de la convertibilité – au mépris des conséquences produites par la radicalité de cet arbitrage⁹. Parce qu'elles ne permettent plus de satisfaire simultanément la multiplicité des objectifs que devrait normalement viser la politique économique, ces périodes de crise donnent la mesure des sacrifices consentis et révèlent brutalement les vraies priorités. Ce sont des épisodes de grande tension puisque la politique économique semble soudainement abandonner la plupart de ses tâches ordinaires pour n'en privilégier plus qu'une, mais à outrance.

⁹. Brand (D.), Durousset (M.), *La France, histoire et politiques économiques depuis 1914*, Paris, Sirey, 1991, et Kindleberger (C.), *La grande crise mondiale*, Paris, Economica, 1988.

La politique économique y est *mobilisée*, et cet état de mobilisation fait voir de manière plus crue non seulement la réalité de ses choix «techniques», mais également la nature véritable de ses justifications ultimes, telles qu'elles circulent dans le discours stratégique des élites politico-administratives. C'est là qu'apparaît le mieux *l'idée simple*, celle dont on fait l'orientation de toute une politique, la finalité dernière d'une stratégie économique. La convertibilité est bien de celle-là, comme déclinaison d'un projet général de préservation d'un régime monétaire international, et plus largement de tout un ordre de relations internationales.

La reconstruction d'après-guerre inaugure une séquence de politique économique qui rompt du tout au tout avec celle qui l'avait précédée. Ce renversement est d'abord lisible dans le mot d'ordre implicite qu'on pourrait associer au nouveau régime de politique économique, en usant d'un vocable dont le charme un peu désuet fait oublier à quel point il fut en usage dans les discours publics de l'époque : *l'expansion*. De 1945 à 1975, la croissance et l'emploi constituent donc le nouvel impératif catégorique de la politique économique. Les modalités de l'insertion internationale de l'économie sont explicitement conçues à cette fin. Les marchés financiers sont cloisonnés et réglementés, le contrôle des changes en vigueur. Toutes ces protections visent à permettre le maniement actif des instruments de la politique économique pour atteindre ses objectifs internes d'activité et d'emploi. Pendant toute la période le mot d'ordre de l'expansion fait bien voir son caractère d'idée directrice tant par sa récurrence dans le discours des décideurs publics que par les tentatives de «conceptualisation» dont il fait même l'objet de leur part. «La politique économique des années 50, rappellent F. Caron et J. Bouvier, peut se définir comme une recherche obstinée de la définition d'une stratégie de l'expansion»¹⁰. Le comité Rueff-Armand, dont on sait l'orientation doctrinale, voit pourtant son ordre de mission structuré par le thème de l'expansion dont il est donné la définition suivante : «La notion d'expansion comprend non seulement l'aspect conjoncturel (l'expansion au sens strict, qui vise la pleine utilisation de l'appareil productif, s'opposant à la stagnation et *a fortiori* à la récession) mais aussi l'accroissement de cet appareil dans le cadre d'une évolution progressive». Et l'ordre de mission d'ajouter : «L'expansion est, dans un monde en mouvement rapide, la condition du bien-être et du rayonnement de la nation»¹¹. Ce mot d'ordre de l'expansion est en soi autosuffisant et porte en lui toute sa logique propre, mais ne cesse pour autant de charrier un désir de rupture d'avec la précédente période de la politique économique. C'est pourquoi il se trouve souvent associé dans le discours politique à son antonyme, lequel contribue également (mais négativement) à le définir : le *malthusianisme*. Les grandes administrations économiques naissantes, notamment le

¹⁰. Caron (F.), Bouvier (J.), «Les agents : l'Etat», in Braudel (F.), Labrousse (E.), dir., *Histoire économique et sociale de la France*, Tome IV/3, Livre II, Paris, PUF, 1982.

¹¹. *Ibid.*, p. 1116.

Commissariat général au Plan, ne cessent de «déplor[er] [...] les vingt cinq ans de “malthusianisme” qui avaient précédé leur création»¹². Indicateur de la force et de l’efficacité mobilisatrice du nouveau mot d’ordre, son contraire, le malthusianisme, est à la fois un repoussoir et la source d’une angoisse politique : y retomber doit être évité à tout prix. On peut ainsi comprendre la vivacité de la réaction à la crise des investissements de 1952-1953 alors interprétée comme «une rechute brutale qui risquait de se prolonger dans le “malthusianisme” d’antan»¹³.

Dans le registre des ajustements macroéconomiques internationaux, B. Eichengreen montre bien lui aussi le déplacement de la frontière entre interventions légitimes et illégitimes au regard de la nouvelle idée directrice de la politique économique. Alors qu’en régime d’étalon-or il était commun et «naturel»¹⁴ d’élever les taux d’intérêt pour faire face à un problème de déséquilibre extérieur, leur maniement restrictif devient attentatoire aux objectifs cardinaux d’une politique économique soumise au mot d’ordre de l’expansion¹⁵. Car derrière le régime de politique économique keynésien-fordien se tient un compromis capital-travail inédit qui contribue largement à imposer la nouvelle hiérarchie d’objectifs dans laquelle la croissance et l’emploi occupent les premières places. C’est là d’ailleurs l’occasion de rappeler qu’un mot d’ordre de politique économique ne tombe pas du ciel des idées. Il est l’expression d’une certaine configuration socio-politique qui donne son soutien électoral à la politique économique¹⁶, ou bien d’un bloc hégémonique qui lui fournit une ressource de pouvoir suffisante pour se maintenir dans le temps¹⁷.

Le commencement des années 80 connaît une nouvelle transition de régime de politique économique. La crise objective du régime keynésien-fordien et celle des doctrines sur lesquelles il reposait, conduisent à une nouvelle séquence dont l’idée directrice fait, là encore, nettement contraste avec celle qui l’avait précédée. A l’expansion, succède le mot d’ordre de la *stabilité*. La stabilité visée est d’abord celle des prix en quoi il faut voir la marque d’une période obnubilée par le problème de l’inflation légué par l’entrée en crise du fordisme. Puis, progressivement, la notion de stabilité s’étend en se diversifiant, et se décline sous les formes de la fixité du change,

¹². *Ibid.*, p. 1116.

¹³. *Ibid.*, p. 1122.

¹⁴. Au sens de la concordance immédiate avec le sens commun des décideurs de la politique économique.

¹⁵. Eichengreen (B.), *L’expansion du capital. Une histoire du système monétaire international*, Paris, L’Harmattan, 1997.

¹⁶. Palombarini (S.), *Formation de la politique économique et crise : une analyse théorique et un modèle pour l’Italie*, thèse d’économie, Paris, EHESS, 1997, et «La crise italienne de 1992 : une lecture en termes de dynamique endogène», *L’Année de la régulation*, 1, 1997.

¹⁷. Lordon (F.), *Les quadratures de la politique économique*, Paris, Albin Michel, 1997.

de l'équilibre budgétaire et de la discipline salariale. Les modalités de l'insertion internationale sont revues en conséquence. Les marchés financiers sont déréglementés pour intensifier les contraintes et les incitations à respecter les consignes de la stabilité. La hiérarchie des objectifs de la politique économique enregistre évidemment elle aussi cette transformation, et l'emploi qui était la finalité cardinale du régime keynésien-fordien régresse dans l'ordre des priorités pour devenir une variable d'ajustement¹⁸.

Le mot d'ordre de la stabilité est en tout cas exemplaire de la façon dont s'engendrent les doctrines de politique économique. Quand bien même elle est évidemment inspirée par les théories de la macroéconomie nouvelle classique, la désinflation compétitive n'en est en rien la pure et simple adaptation. Une analyse des réflexions produites par l'appareil d'Etat (notes de cabinets, propos ministériels tels qu'ils sont rapportés par les chroniqueurs politiques de l'époque¹⁹) montre assez l'incroyable rusticité des schémas intellectuels d'où est sortie la désinflation compétitive. La notion – centrale – du « franc fort » est, à l'origine, pourvue des contenus analytiques les plus minces, et ne se présente presque, dans la pensée d'Etat, que comme un *nexus* de connotations dont on ne sollicite que la capacité d'évocation – le thème de la « force » étant évidemment bien fait pour mettre en mouvement les associations d'idées les plus élémentaires et faire jouer à son profit toute une série d'antinomies implicites : qui n'est pas pour le franc *fort* est *ipso facto* pour le franc *faible*, qui récuse la stabilité choisit nécessairement le désordre, etc. La *stabilité* ne correspond qu'à une proto-conceptualisation de ce réseau de notions et de connotations, mais réalise un bon compromis sémantique : d'apparence suffisamment technique pour pouvoir sembler procéder d'une « économie scientifique », la stabilité reste en soi une idée suffisamment simple et évocatrice pour pouvoir être assez largement appropriée – en tout cas à l'échelle d'un consensus élitare. La stabilité va ainsi devenir le (proto)concept-clé de tous les discours de l'Etat de politique économique, une référence permanente rappelant sans cesse l'orientation première de la politique économique, un mot d'ordre définitif supposé clore le débat par sa seule énonciation.

La numérologie comme forme accomplie de la norme de politique économique

¹⁸. La reconstitution, par la méthode du problème inverse, des préférences de la politique économique française témoigne effectivement de la disparition de l'emploi dans les objectifs qu'elle poursuit. Marti (R.), « Spécification des préférences implicites en matière de politique économique française, 1981-1991 », *Economie et prévision*, 119, 1995.

¹⁹. Voir par exemple Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, Paris, Seuil, vol. 3, 1996 ; Attali (J.), *Verbatim III*, Paris, Fayard, 1995 ; Aeschimann (E.), Riché (P.), *La guerre de sept ans. Histoire secrète du franc fort 1989-1996*, Paris, Calmann-Lévy, 1996.

Les croyances de politique économique peuvent prendre des formes plus sommaires encore que celle du mot d'ordre – par exemple celle du *seuil quantitatif*. Il faudrait explorer l'histoire de la politique économique pour établir avec certitude que les critères de Maastricht constituent en cette matière une innovation radicale. Pour la première fois semble-t-il, la politique économique se trouve asservie à des valeurs-consignes tant sur ses objectifs (inflation, dette) que sur ses instruments (déficit, taux d'intérêt)²⁰. On peut évidemment discuter à satiété de la pertinence économique des critères, et on sait combien la convergence en vue de la monnaie unique a donné lieu à une littérature spécifique surabondante. Ce n'est pas le seul type d'analyse qu'on peut produire à propos de critères qui peuvent aussi se laisser interroger en tant que dispositif cognitif et produit de croyances. De ce point de vue, on est d'abord frappé par l'efficacité cognitive de la solution qu'ils fournissent – quoique de manière parfaitement inintentionnelle – au problème récurrent auquel se trouvent confrontés les opérateurs financiers, tenus de délivrer quotidiennement des jugements sur les politiques économiques. A ces opérateurs, confrontés à l'absence de théorie économique certaine, incapables de calculer finement des résultantes entre les multiples effets antagonistes de la macroéconomie, et toujours menacés d'osciller entre des modèles du monde contradictoires, il faut une norme de politique économique bien établie à laquelle raccrocher leurs jugements²¹. Les critères-seuils la leur fournissent sous la forme la plus simple et la plus limpide qui soit : d'un côté le bon, de l'autre le mauvais. La force cognitive des critères, c'est donc leur pouvoir de démarcation. On sait la capacité de mise en ordre du monde que recèle la proclamation performative des limites, des bornes, des frontières, dont le pouvoir symbolique est au principe de véritables actes de magie sociale²². C'est bien un effet de cette sorte que produisent les critères de Maastricht en énonçant publiquement, et par le poids d'une parole autorisée, la séparation définitive du licite et de l'illicite, de l'admissible et du répréhensible, en matière de politique budgétaire par exemple. Les opérateurs financiers, déconcertés par la complexité du problème de la soutenabilité²³, en proie aux affres de l'incertitude épistémique, n'attendaient qu'un geste, ou plutôt qu'une parole des prescripteurs autorisés pour engager tout leur désir de croire dans la norme-solution que ceux-ci voudraient bien leur proposer, plus encore si cette norme pouvait avoir l'immense avantage cognitif de la simplicité. La formulation des critères de Maastricht opère alors cette coïncidence aussi

²⁰. On mettra à part les objectifs de parité de change.

²¹. Lordon (F.), «Les apories de la politique économique», *Les Annales*, 1, 1997.

²². Benveniste (E.), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tome 2, *pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit, 1969 ; Bourdieu (P.), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

²³. Dit le moins techniquement possible, la soutenabilité désigne la capacité présente et future de l'Etat à assurer le service de la dette publique – paiement des intérêts et remboursement du capital –, c'est-à-dire sa capacité à éviter de tomber dans un sur-endettement cumulatif d'où pourrait naître un risque de défaut. Dans ses conceptions les plus simples (et les plus simplistes), la soutenabilité vise la stabilité dynamique d'un ratio dette/PIB, voire son ancrage à une valeur consigne (à l'exemple des 60% du traité de Maastricht).

miraculeuse qu'inintentionnelle entre l'élémentaire des formes de la pensée politico-administrative de politique économique et les attentes cognitives des opérateurs financiers – on mesurera d'ailleurs la gratitude inconsciente dont ces derniers auront fait preuve à l'acharnement avec lequel ils se seront fait les défenseurs de la norme.

La fortune des critères dans l'entendement de la finance est le reflet de leur pouvoir de certification du monde, évidemment inscrit dans l'autorité symbolique de ceux qui les ont proclamés, mais également dans l'extraordinaire simplicité de l'ordre du monde qu'ils proposent. Dans leur parfaite univocité, leur absence totale d'ambiguïté, dans la séparation d'une absolue netteté du bon et du mauvais en politique économique, ils réalisent le rêve épistémique de l'opérateur financier. C'est pourquoi la forme du critère-seuil est un attracteur cognitif d'une telle puissance, un opérateur de jugement dont on souhaiterait la généralisation à tous les domaines de la politique économique auxquels on pourrait appliquer sans hésitation le crible intégral des grandeurs-consignes, ces nombres magiques qui feraient démarcation et donneraient aux jugements un ancrage parfaitement sûr. Parce qu'elle rencontre idéalement le désir de sens qui n'est pas autre chose qu'un désir de différences nettes et certaines, la numérologie est la forme accomplie de la norme de politique économique.

Ce pouvoir d'attraction cognitif des critères est visible à toutes les extensions qu'aura connu le modèle de Maastricht. Il est d'abord frappant d'observer comment le critère de déficit public des 3% aura fait référence hors de l'Union européenne. Conçu à l'origine pour piloter une *convergence*, il est parfois repris par des pays *isolés*, sans lien particulier aucun avec la monnaie unique européenne ! Ainsi le débat de politique budgétaire du milieu des années 90 au Japon a-t-il été plusieurs fois émaillé de la référence magique aux 3% – où l'on peut voir tout de même une illustration frappante du dynamisme évolutionnaire²⁴ de cette norme²⁵.

La prégnance cognitive de la forme-seuil reste visible jusque dans les périodes de crise de la norme. A ce propos il faut se souvenir des incertitudes qui auront pesé sur la bonne fin de la transition vers la monnaie unique jusqu'à l'été 1997, en particulier au moment de la négociation du traité d'Amsterdam, alors que la reprise n'avait pas encore produit ses effets. En cette période où le respect des critères apparaissait si problématique, la croyance générale de la communauté financière anticipait de plus en plus que les 3% ne seraient pas tenus, en tout cas par les deux

²⁴. Au sens de la théorie des jeux évolutionnaires. Voir par exemple Orléan (A.), «Jeux évolutionnistes et normes sociales», *Economie appliquée*, Tome L, 3, 1997.

²⁵. Même si cette influence s'est manifestée par des effets plus discursifs que pratiques : le déficit japonais, à la suite de la crise financière asiatique, ne plonge-t-il pas pour atteindre environ 10 points de PIB, témoignant de ce que si la norme des 3% a pu être évoquée un temps, elle a été depuis passablement oubliée ?

principaux pays, l'Allemagne et la France. Il y a bien crise de la norme lorsque le non-respect de la norme devient l'événement le plus probable, et plus encore lorsque les deux principaux prescripteurs sont eux-mêmes en faute. Il n'y a pas nécessairement pour autant crise de la *forme* de la norme. Ainsi, alors que s'ouvrait l'opportunité de récuser la pertinence du critère et de reformuler une norme plus sophistiquée, a-t-on vu la communauté financière s'engager dans un processus de tâtonnement collectif pour dégager par ses propres moyens une valeur-consigne de substitution, susceptible de faire la nouvelle démarcation de l'admissible et de l'inadmissible en matière de politique budgétaire, mais surtout de ne pas mettre à mal la forme-seuil elle-même, pour en conserver toutes les facilités cognitives. Il reviendrait à une sociologie fine de reconstituer complètement le jeu des interactions par lequel la communauté des opérateurs aura cherché à converger vers la nouvelle valeur fétiche, constatant successivement l'impossibilité des 3%, «l'extravagance» des 4%, la trop faible marge laissée par 3,1%, le caractère «encore excessif» de 3,5%, pour finir par stabiliser son consensus implicite autour de 3,2%, valeur évidemment sans aucun fondement macroéconomique – mais pas beaucoup moins que les 3% d'origine...

Rien ne résiste à cette course à la simplicité cognitive. Ainsi est-il symptomatique de constater la dérive qu'aura connu le critère d'inflation du traité de Maastricht. Originellement formulé comme un critère *relatif* – aucun pays ne doit s'écarter de plus de 1,5 point de la moyenne des trois meilleurs –, la norme d'inflation s'établit désormais en termes absolus. Imposé par un consensus de banquiers centraux, la cible d'inflation – non officielle, mais suffisamment diffusée pour être connue de tous les agents – est désormais fixée à 2%. Certes il faut d'abord voir dans cette dérive subreptice le déni de la doctrine originelle de la *convergence* – laquelle peut en fait s'établir à n'importe quel niveau – et l'affirmation implicite d'une préférence pour la désinflation *absolue*. Il n'en est pas moins vrai que, au delà de l'adhésion intrinsèque de la communauté financière à la norme ainsi révisée, l'avantage cognitif, en termes de simplicité, du critère absolu sur le critère relatif constitue un atout supplémentaire en faveur de sa validation et de sa reconnaissance.

On pourrait objecter que, pour simple qu'il soit dans sa forme, le critère-seuil (de déficit, d'inflation, etc.) peut être sophistiqué dans la synthèse macroéconomique qu'il réalise. Si l'argument est recevable en principe, ce ne sont pourtant pas les critères de Maastricht qui pourront s'en prévaloir ! On sait maintenant selon quelles idées directrices la négociation du traité a été conduite pour aboutir au critère-clé des 3% (dont le critère de dette des 60% se déduit sous certaines hypothèses de taux d'intérêt et de taux de croissance). Et l'on sait en particulier que les 3% sont d'invention française, en fait l'expression d'un traumatisme originel : celui des

années 1981-1983 qui avait vu le pouvoir de l'époque se laisser convaincre que ses 3,2% de déficit avaient pratiquement conduit l'économie française «à la banqueroute»²⁶, et qu'effacer la corrélation entre sa qualité socialiste et cette honte macroéconomique, reconquérir sa légitimité gestionnaire internationale constituaient désormais son objectif ultime. Si les 3,2% de cette époque devaient donc être considérés comme une sorte de comble de l'abomination, 3% s'en déduisaient comme la borne impérieuse au delà de laquelle il n'était pas pensable qu'un déficit public pût aller. Ainsi, les 3% sont vides de tout contenu économique. Ils ne sont que la trace douloureuse d'une culpabilité originelle, d'un manquement aux règles de la bienséance budgétaire internationale, et d'un désir de rachat. Le rappel des conditions historiques dans lesquelles «l'invention» des critères s'est faite ne remplace pas la discussion analytique de leurs effets macroéconomiques²⁷, mais il a au moins le mérite d'être significatif et de dissiper toute illusion quant à la profondeur de leurs considérants doctrinaux.

Au-delà du cas d'espèce du traité de Maastricht, c'est pourtant d'un autre argument qu'il faudrait user si l'on voulait objecter au principe même des critères-seuils en politique économique. Il y a en effet dans le modèle numérolgique de la norme de politique économique un parallogisme fondamental, propre à la fois aux conceptions naïvement scientistes des demi-savants et aux ambitions épistémologiques extrêmes des savants les plus engagés dans le projet d'une économie authentiquement scientifique : le parallogisme d'une conception inconsciemment (pour les uns) ou délibérément (pour les autres) nomologique de l'économie, où l'économie, susceptible d'être mis en lois, finit par livrer à l'obstination des chercheurs ses théorèmes et ses constantes universelles. Or les régularités de l'économie sont d'une tout autre nature que les relations mécaniques, immuables et instrumentables que voudraient y voir les chercheurs de critères. Et s'il est bien des seuils ou des points de bifurcation en économie, loin d'être objectivement donnés, ceux-ci ne cessent d'incorporer tout le travail d'interprétation et de jugement des agents. Ces points particuliers ne sont pas l'équivalent des limites à la rupture de la résistance des matériaux mais des seuils-croyances avec tous les effets de circularité et d'auto-validation qui

²⁶. Il y aurait beaucoup à dire sur les déterminants politiques et idéologiques des jugements portés à l'encontre des politiques économiques nationales, et des conditions dans lesquelles ces jugements peuvent tourner à la stigmatisation en illégitimité. On se contentera à ce propos de mettre en parallèle d'une part les présentations apocalyptiques en termes de quasi-faillite nationale de cet épisode budgétaire du début des années 80, la dénonciation d'une incapacité congénitale du (des, de tout) gouvernement socialiste, et, d'autre part, le maintien du commentaire dans un strict registre gestionnaire et macroéconomique, exempt de toute possibilité délégitimatrice, quand il s'est agi du déficit budgétaire américain des années 1982-84 (pic Reagan à 4,1%), ou du déficit anglais des années 1992-95 (pic Major à 7,9%). Ceci pour ne rien dire de l'ironie historique qui aura vu les «horribles» 3,2% de 1983 devenir, à peu de choses près, la cible tant désirée de l'ajustement de 1993-1997.

²⁷. S'il fallait ne retenir qu'une référence de l'énorme littérature à laquelle a donné lieu la «macroéconomie des critères», on suggérerait volontiers l'article de W. Buiter, synthèse remarquablement exhaustive... et dévastatrice, dénonçant l'inanité d'un modèle de politique économique réduit à une poignée de chiffres-consignes. Buiter (W.), «Should We Worry about the Fiscal Numerology of Maastricht ?», *CEPR Discussion Paper*, n° 668, 1992.

sont le propre d'un travail de construction sociale. C'est peut-être en matière financière qu'il est le plus facile d'en avoir l'intuition. L'effondrement d'un système de dette n'est pas tant l'effet du franchissement par certains ratios d'endettement de valeurs limites qui seraient objectivement données que du retournement brutal des jugements de soutenabilité décidant soudainement de ne plus admettre ce qu'ils avaient jugé jusqu'ici tolérable. Cette inversion, gouvernée par la dégradation des conditions sociales de reproduction de la confiance, est susceptible de survenir à l'intérieur d'un intervalle sensiblement ouvert pour le ou les ratios surveillés, de sorte que la valeur exacte pour laquelle l'accident financier va se produire est *ex ante* très largement indéterminée ; et le même ratio qui s'avérera parfaitement viable au sein d'un régime de crédibilité bien établi peut conduire à la catastrophe dans d'autres conditions. Ce sont bien des effets de cette nature qu'on voit également à l'œuvre lorsqu'on examine les propriétés performatives et proprement génétiques de l'édiction de critères-consignes. Le point singulier ainsi désigné à la reconnaissance collective, est doté d'un pouvoir structurant, visible notamment aux déformations et aux non-linéarités qui affectent les comportements en son voisinage : les réactions des taux longs quand le déficit budgétaire approche des 3% n'auraient absolument pas le même profil si la valeur-limite était fixée à 4%, puisque, par une tautologie qui ne manque pourtant pas de sens, ce n'est qu'à l'intérieur du régime déclaré «normal» que les comportements sont normaux. C'est pourquoi il y a une immense naïveté à considérer que la recherche de seuils n'est pas autre chose que l'enregistrement des contraintes objectives d'une réalité économique objectivement donnée. Dire un seuil est faire acte de proclamation, c'est-à-dire de construction sociale de la réalité économique.

Le monde simple des «esprits animaux»

Si la politique économique, censément adossée aux compétences «scientifiques» de l'appareil d'Etat, est déjà si propice à la prolifération des idées simples, que dire de la formation de l'opinion du commun des agents ? Sans surprise, la sphère des marchés financiers offre plus souvent qu'à son tour l'occasion d'observer ces schèmes cognitifs élémentaires, et surtout de les voir en action dans le cadre de ce «modèle» de formation des anticipations à deux niveaux qu'on a évoqué en introduction. Chacun dans leur genre, le renversement de faveur dont l'opinion financière gratifie soudain la future monnaie unique européenne au tournant de 1995, et le «cas Alcatel» tiré de la crise financière de 1998, sont riches d'enseignements quant aux formes de pensée qui se déploient sous l'empire des «idées simples». Et pour montrer que la finance n'a aucune exclusivité en cette matière, il n'est pas inutile de faire voir, comme Keynes l'avait déjà fait, à quel point les «esprits animaux» pèsent aussi sur les comportements de l'économie réelle et sur la conformation des fluctuations de la croissance.

L'euro contre toute attente

Seuls les partisans les plus systématiques de la cause européenne pourront voir dans le lancement sans encombre de la monnaie unique l'effet d'une invincible nécessité, annoncée dès l'origine et vouée de toute manière au succès. S'il n'est évidemment pas question de nier la «réussite», au moins technique, du processus de lancement proprement dit²⁸, il ne serait pas moins erroné de méconnaître la contingence de cette issue. Faut-il rappeler qu'à deux reprises, en 1992 et 1993, la défiance vis-à-vis du projet d'Union économique et monétaire (UEM) a atteint de tels sommets que le Système monétaire européen (SME) qui en était l'instrument de transition a failli s'écrouler complètement, pour continuer de vivoter, marges élargies à outrance, dans une instabilité chronique jusqu'en 1995 ? Or il se produit à l'automne 1995 un changement radical qui donne une illustration presque canonique à la thèse des «idées simples» et au modèle d'anticipation à deux niveaux qui l'accompagne. Le mois de novembre 1995 voit en effet le renversement complet de l'opinion financière à propos du projet d'UEM. Alors qu'une défiance larvée n'en finissait pas de se dissiper depuis les crises monétaires de 1992-1993, s'installe soudainement la croyance commune que le projet ira à son terme et que la monnaie unique verra le jour. La soudaineté du renversement n'a d'égale que la puissance et la portée de ses effets. La croyance ainsi établie en la réussite future de l'euro s'avère d'une telle force qu'elle conforme absolument tous les jugements élaborés à partir des éléments de la conjoncture européenne, en dépit de toutes les incertitudes et de tous les doutes que ceux-ci pourraient faire naître.

Telle est bien la structure du modèle d'anticipation à deux niveaux. En son niveau supérieur, domine une croyance élémentaire, ordonnatrice de toutes les interprétations et de tous les jugements de second rang. La croyance élémentaire donne une tonalité, elle fait le fond sur lequel vont s'élaborer les jugements «dérivés». C'est d'ailleurs pour être ainsi donatrice de tonalité, de coloration qu'elle est forcément élémentaire : la croyance élémentaire c'est «oui» ou c'est «non», c'est «pour» ou «contre», c'est «inquiet» ou «rassuré», «optimiste» ou «pessimiste», «haussier» ou «baissier», etc., et ça n'est pas davantage. Ça n'est pas davantage et c'est pourtant considérable, car dans la puissance de sa simplicité et dans son pouvoir de coloration, la croyance élémentaire biaise asymétriquement toutes les représentations qui se déploient sous sa gouverne. Elle constitue un attracteur pour les jugements, c'est-à-dire une position où l'on retourne spontanément dès qu'on n'a plus de très bonnes et très sérieuses raisons de penser autrement. Ainsi, il faut des écarts massifs et prolongés pour décider les idées de second rang à s'éloigner de

²⁸. Ceci dit sans préjuger de la suite des événements...

l'idée simple dominante tant celle-ci prédétermine celles-là au point de les subordonner à sa corroboration. C'est que la plupart du temps, le divers empirique fourni par l'actualité conjoncturelle n'impose rien d'univoque, n'implique *a priori* aucun commentaire *particulier*, et se prête à une multiplicité d'interprétations. C'est précisément le rôle, ou plutôt l'effet de la croyance élémentaire que d'indiquer la direction générale dans laquelle vont s'orienter tous les commentaires suscités par une conjoncture souvent frappée d'indétermination herméneutique *a priori*.

Cette puissance de coercition herméneutique de la croyance élémentaire, cette force de prédétermination et de subordination sont particulièrement spectaculaires dans le cas de l'euro. Et ce qui frappe à partir du renversement de 1995, c'est-à-dire à partir du remplacement d'une croyance «contre» par une croyance «pour», c'est l'implacable réduction – au sens où l'on réduit un ennemi – des éléments, pourtant fournis à profusion par la conjoncture, qui auraient pu être de nature à semer le doute et faire renaître les inquiétudes, et dont le dixième aurait suffi pour soulever un cataclysme dans le régime du «non». La croyance élémentaire domine et écrase. Elle lamine et ramène à elle même les faits qui lui sont en apparence les plus hétérogènes et les plus contradictoires. Quand le «non» danois et le référendum français, acquis de justesse mais acquis avec toute l'autorité de la loi majoritaire, ont suffi à semer la panique dans le SME de 1992, la kyrielle des faits susceptibles d'être considérés comme adverses et par dessus lesquels l'opinion financière sera allègrement passée après 1995 est impressionnante.

C'est d'abord décembre 1995. Dans la critique d'ensemble portée par le mouvement social, la construction européenne occupe une place de choix ! Et il aura fallu toute la cécité des élites europhiles pour nier que l'Europe ait été en question²⁹ quand la mise en cause se sera étalée à large de banderoles. Si l'exiguïté du «oui» référendaire avait suffi à propager la défiance sur les marchés, que fallait-il penser en principe de ce mouvement de fond exprimant une délégitimation massive de l'union monétaire européenne et de la stratégie de désinflation compétitive qu'elle aura imposée pour sa transition ? Ajoutons pour faire bonne mesure que le dernier trimestre 1995 voit, sous l'effet des premières mesures de politique économique du gouvernement Juppé, un ralentissement conjoncturel suffisamment marqué pour jeter le doute sur la capacité de l'économie française à respecter les critères de finances publiques. Or pendant ces semaines d'effervescence sociale, la finance reste de marbre, semblant interpréter le conflit comme une épreuve de force garante de la détermination du gouvernement à imposer au corps social les options de la désinflation compétitive.

²⁹. Voir par exemple J. Attali, *Libération*, 7 décembre 1995.

Le printemps 1997 aurait dû également être le moment de tous les dangers. L'alternance inattendue en France semble d'abord briser le fragile consensus autour du pacte de stabilité, et ravive le dissensus doctrinal franco-allemand, notamment sous l'effet des velléités du gouvernement Jospin de remettre en cause à Amsterdam la logique de Maastricht. La France et l'Allemagne ne se retrouvent que pour constater leur commune incapacité à respecter les critères qu'elles ont elles-mêmes édictés. La situation allemande semble si problématique que, pour respecter à tout prix les 3%, un ministre des Finances aussi orthodoxe que Theo Waigel peut en arriver à suggérer d'appropriier la plus-value de réévaluation des réserves d'or de la Bundesbank, comble de l'hérésie au regard des grands interdits du modèle allemand de politique économique. En cette période, l'Allemagne fait décidément problème, car au-delà des inquiétudes quant à ses performances macroéconomiques, il faut également noter l'extrême agitation de son débat public. Non seulement les sondages indiquent le dissentiment majoritaire de l'opinion, mais la classe politique elle-même est profondément divisée. Le ministre-président du Land de Bavière, E. Stoiber, très hostile à la disparition du deutschemark dans l'euro, harcèle le gouvernement Kohl dans le registre de la surenchère rigoriste, avec l'aide objective de la Bundesbank et la faveur d'une grande partie de l'opinion. L'insuffisant respect des critères, le refus de toute interprétation «en tendance», se déclinent aussi bien pour l'intérieur que pour l'extérieur. C'est là d'ailleurs la dernière source d'incertitude et d'instabilité : la liste des futurs entrants dans l'euro fait l'objet des conjectures les plus diverses, avec notamment un abcès de fixation autour du cas de l'Italie dont le ratio de dette pulvérise le seuil des 60%, et dont le déficit, en dépit d'un ajustement spectaculaire, n'est pas encore revenu en dessous des 3%. La lecture proprement macroéconomique que voudrait imposer une Allemagne, d'ailleurs elle-même en défaut de légitimité compte tenu de sa propre incapacité à satisfaire pleinement les critères, s'oppose frontalement à la lecture historique et politique que voudraient faire prévaloir la France et les pays du «sud». Ainsi la période voit-elle un mélange de non-respect des critères et de dissensus généralisé, aussi bien intra qu'international, qui en d'autres temps aurait pu s'avérer explosif.

La phase ultime de la transition n'aura pas été moins dangereuse en principe. Au moment de passer en politique monétaire unique, l'année 1998-1999 voit une forte désynchronisation des cycles des Etats-membres, appelant en théorie des actions de régulation hétérogènes et spécifiques, c'est-à-dire rappelant combien l'application d'une même politique monétaire à des économies demeurant disparates risque de s'avérer problématique. L'année 1998 aura vu également la persistance au sein de la zone d'une forte variance des taux d'intérêt rendant problématique la transition vers un régime de taux unique pour la zone, en raison de l'à-coup brutal que pouvait susciter la contrainte terminale de convergence forcée. Enfin, on se souvient

du psychodrame auquel aura donné lieu le dernier sommet européen avant lancement (Bruxelles, mai 1998) à propos de la nomination du président de la Banque centrale européenne, déchirement propice à faire resurgir tous les griefs mutuels : de volonté rampante et persistante des Français d'exercer une influence politique sur la banque centrale, de tentation allemande d'une domination sans partage en matière monétaire, etc.

Pendant ces trois années, n'auront manqué ni les signes de divisions intra-européennes, hautement problématiques quand la faiblesse congénitale de l'euro réside précisément dans le fractionnement des entités politiques sous-jacentes³⁰, ni les occasions conjoncturelles de mettre en péril le respect des critères. Il faut tout de même se souvenir des plus vives inquiétudes que suscitaient encore les critères à la mi-1997, et de ce que si la convergence macroéconomique s'est achevée dans de bonnes conditions, c'est surtout à un regain de croissance aussi providentiel qu'inattendu qu'elle le doit³¹. Or au travers de ces innombrables aléas, l'opinion financière est restée d'une parfaite équanimité – on ne parle ici bien sûr que du marché des changes intra-européen. Quand le SME de 1992-1993 avait failli voler en éclat pour dix fois moins, la parité franc-mark n'enregistre plus que des micro-tremblements sur sa troisième décimale pendant cette phase terminale que beaucoup redoutaient comme la plus dangereuse. Ainsi, c'est par contraste avec les riens dont la finance peut faire des cataclysmes lorsqu'elle est dans une disposition inquiète, qu'on peut mesurer la force de la croyance directrice en la réussite de la monnaie unique. Pour avoir choisi d'ignorer tous ces événements adverses, ou de ne leur accorder qu'une importance secondaire, il fallait donc l'ancrage de toute l'opinion financière à cette idée simple mais extraordinairement robuste du «oui» et du «pour». On ne peut évidemment pas négliger le rôle des influences macroéconomiques objectives, quand bien même elles auront été parfaitement inattendues – ainsi de la reprise de croissance de la mi-1997, ou, dans un autre genre, des effets de la crise financière internationale qui aura fait apparaître l'Europe comme un pôle de stabilité et permis, par l'effet de report vers la qualité, une baisse de ses taux d'intérêt. Il reste que la force de l'adhésion élémentaire, son pouvoir de relecture de la conjoncture conformément à la disposition qu'elle commande, le crible interprétatif sélectif et orienté qu'elle impose à un divers empirique herméneutiquement sous-déterminé ont probablement joué d'une influence inaperçue mais décisive, en véritable variable cachée d'une transition dont la bonne fin n'était nullement vouée de toute éternité à couronner un processus en fait hautement contingent.

³⁰. Voir par exemple Lordon (F.), *Les quadratures...*, *op. cit.*, chap. 8.

³¹. Qu'on se souvienne par exemple des raisons économiques qui ont présidé en France à la décision de dissolution de l'Assemblée nationale de 1997, et de la soudaine métamorphose du «budget infaisable» de la même année en «budget sans problème».

Le vrai fond de l'épistémè financière : bullish/bearish

Tout comme les marchés des changes internationaux, les marchés d'actions offrent le spectacle du rôle déterminant de ces croyances élémentaires. Il suffit de puiser dans une histoire récente pour les voir à l'œuvre, d'ailleurs aussi bien à la hausse qu'à la baisse. «Haussier» et «baissier» : voilà peut-être en définitive la liste exhaustive des catégories de l'entendement financier.

Les mécomptes boursiers de la firme Alcatel, désormais entrés dans l'histoire financière, en donnent une première illustration. L'effondrement de son cours le 17 septembre 1998 ne pouvait manquer de frapper les esprits par son ampleur et sa brutalité. Mais c'est, au moins autant, le refus de la plupart des commentaires journalistiques d'abjurer la foi en une rationalité immanente, peut-être cachée mais en tout cas certaine, qui laisse rêveur – et les contresens analytiques auxquels donne lieu cette extraordinaire résistance de la croyance. Car pendant cette convulsion financière, il n'y a plus de rationalité : il n'y a plus que des rationalisations. C'est l'angoisse qui commande. On la reconnaît à son aptitude à se nourrir de n'importe quelle information. Alcatel annonce ne gagner en 1998 que 4 milliards à l'exploitation. Mais des 6 milliards prévus aux 4 milliards effectifs, il y a 33% d'écart, fait observer J. Morio (*Le Monde*, 23 septembre 1998), et la chute du cours est de 38%, tout est donc dans l'ordre. Admirable logique qui permet de conclure que les marchés «s'appuient aussi sur des critères rationnels» – le «aussi» laissant tout de même subsister l'ombre d'un doute qu'il arrive parfois à la finance de connaître quelques errements. Evidemment, le raisonnement tangué un peu quand la même page annonce une décote d'Alcatel de 55% pour la semaine, et l'idée naît que la «rationalité» a eu comme un léger débord. Mais la démonstration menace surtout ruine quand elle explique elle-même que le critère rationnel réside en fait dans la chronique *des flux futurs actualisés* – et non dans une arithmétique élémentaire des flux courants. On ne se souvient pas en effet que le cours d'Alcatel soit devenue négatif quand les pertes de 1995 se sont chiffrées en dizaines de milliards... Comme l'exigence du sens est impérieuse et qu'il faut bien trouver des raisons, le commentaire journalistique fait avec ce qu'il a. On ajoute donc que S. Tchuruk ne s'est pas convenablement rendu au canon de la *corporate governance*, et que les investisseurs institutionnels en ont été légitimement incommodés. La chose ne date pas de ce moment, mais curieusement c'est à ce moment qu'elle devient intolérable.

La seule vraie erreur de S. Tchuruk c'est d'être passé par là quand il ne fallait pas. Dans un climat d'électrisation extrême, la moindre saillance est sûre de prendre la foudre. Or le chaos financier et son incertitude radicale portent l'inquiétude à son comble. Sur le coup, rien ne peut l'endiguer dès lors qu'elle est libérée. C'est pourquoi, à ce moment, S. Tchuruk peut bien se jeter

dans le premier avion vers New York pour expier ses erreurs et tenter une ultime contrition propitiatoire, rien n'y fera. Rien n'y fera car ce n'est pas lui qui est en cause. L'erreur conceptuelle des interprétations courantes consiste à partir du sujet incriminé pour lui faire avouer ses péchés et chercher en lui la justification dernière de son sort. Il faut partir au contraire de l'état de la croyance collective – et de son renversement – pour comprendre les jugements singuliers qu'elle va déterminer. C'est l'angoisse qui est première. En situation de crise profonde, elle flotte partout, à la recherche de points d'application, et on peut lui faire confiance pour s'en trouver d'abondance. La révision à la baisse des résultats d'exploitation d'Alcatel produit cette saillance qui va précipiter l'inquiétude collective. Pour autant l'aberration du jugement reste manifeste dès lors qu'on considère la réalité de ce qui est annoncé : un profit surabondant, mais inférieur à une prévision initiale qui visait plus haut encore. On pourrait puiser dans l'histoire financière une profusion de cas de révisions autrement plus dramatiques (annulation complète du profit, passage du profit aux pertes) qui n'ont donné lieu à aucune sanction boursière de cette ampleur. Tenter d'expliquer la déconvenue du titre Alcatel par la seule analyse des modifications de sa situation économique procède donc du paralogisme individualiste dans toute sa splendeur, quand ce qui est en cause renvoie à la disposition psychologique collective du champ de la finance, et à la croyance directrice qui en émane. A ce moment précis, la croyance élémentaire c'est «non», «inquiet», «baissier», et sous la forme la plus aiguë. L'entreprise Alcatel, pas plus que n'importe quelle autre, n'est la raison d'être de cette croyance, son souci particulier, mais comme n'importe quelle autre, Alcatel est éligible pour devenir son objet d'un instant – il lui suffit de se distinguer au mauvais moment. Cette croyance élémentaire est d'une telle puissance qu'aucune analyse financière objective ne peut lui faire entendre raison. C'est pourquoi aucune entreprise, pas même extrêmement florissante – quoiqu'un peu moins que prévu – ne peut s'estimer à l'abri, puisque la voilà dominée par une fatalité herméneutique qui la dépasse de toute part.

Cette *imperium* de la croyance élémentaire qu'on voit là à la baisse peut aussi fonctionner à la hausse. C'est par exemple ce que suggèrent les «petits krachs» de Wall Street de 1997 et 1998, dont on peut s'étonner qu'ils aient été surmontés avec une telle facilité. Dans un climat de fragilité financière généralisée, à la suite de la violente crise du Sud-Est asiatique, la baisse brutale des actions américaines n'apparaît finalement que comme une courte parenthèse dans un mouvement général de hausse qui a depuis repris de plus belle. Plusieurs éléments objectifs permettent certainement de rendre compte de cette résilience du marché. L'effet inattendu de «report vers la qualité», qui a vu le transfert massif des liquidités internationales vers les marchés obligataires occidentaux, peut avoir eu un effet collatéral sur les marchés d'action, en accréditant l'idée générale d'un pôle de stabilité constitué par les marchés matures. A l'évidence, la politique

monétaire conduite par la Réserve fédérale, notamment en 1998, prend aussi une part déterminante au rétablissement de la stabilité financière. On voudrait cependant suggérer qu'a pu jouer également un autre effet qui témoigne une fois encore de la force des idées simples, il s'agit en l'espèce de la croyance remarquablement puissante en une «sainte alliance» de la bourse et de la prospérité américaine. Il faut en effet se demander comment un marché d'actions notoirement surévalué³², qui, en principe n'attendait qu'une perturbation externe pour que se produise plus qu'une correction transitoire, a si bien résisté au choc considérable de la crise financière asiatique en cours de propagation internationale. Et il faut se demander ce qui a déterminé la population des petits porteurs à ne pas céder à la panique, c'est-à-dire à la tentation de la course à la liquidité qui fait les effondrements cumulatifs. Il n'est pas impossible que la relative placidité des épargnants, certes «encadrés» par leur gestionnaires de fonds, trouve l'une de ses raisons dans l'idée profondément ancrée dans la société américaine de la bourse comme institution à la fois familière et indéfectible. Il n'est même pas besoin d'évoquer la perte de mémoire des grands accidents financiers antérieurs : depuis le début des années 90, la corrélation d'un cycle de croissance exceptionnel et d'une euphorie boursière quasi-permanente est suffisamment longue et massive pour avoir été perçue dans l'opinion comme une incontestable causalité, voire même comme une loi définitivement établie³³ – glissement d'ailleurs validé par les propos «experts» prophétisant l'avènement d'un «nouvel âge économique» fait de croissance forte, de plein-emploi, d'inflation disparue et d'euphorie boursière continuée. Comme s'il était inconcevable que Wall Street «manquât» à l'économie américaine, et en dépit même de tous les avertissements de la Réserve fédérale, l'idée d'un retournement durable des marchés³⁴ ne parvient pas à trouver le moindre écho dans l'opinion économique. Cette impossibilité est au principe d'une confiance collective presque aveugle en le prolongement indéfini des tendances financières antérieures, où l'opinion puise de quoi réinterpréter tout accident boursier comme «correction», avec ce que le terme suppose de transitoire, voire même de salutaire (une «bonne purge»), en excluant systématiquement l'éventualité d'un choc faisant changement de régime, atteignant l'économie réelle et renversant durablement la configuration des relations finance-croissance.

Bien sûr, cette croyance ne saurait être regardée comme une protection définitive à l'encontre de toutes les instabilités de la finance. On veut simplement indiquer de quelle manière elle accroît la résilience du modèle de croissance américain si l'on en juge par la violence relative du choc qu'elle a été capable de lui faire absorber. Rien ne permet d'en conclure que ne surviendra pas un

³². Schiller (R.), *Irrational Exuberance*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

³³. Les liens entre euphorie boursière et croissance sont d'ailleurs loin d'être inexistantes. Ce sont évidemment leur stabilité et leur aptitude à définir une configuration permanente, identique à celle que le cas américain aura montré pendant presque une décennie, qui doivent être discutées.

³⁴. Sur le schéma japonais par exemple, en état de baisse quasi-continue des actifs financiers depuis une décennie.

jour une secousse plus puissante que les précédentes, excédant les possibilités d'accommodation de la croyance et faisant franchir ce seuil invisible au delà duquel brutalement s'effondre la confiance collective. Mais pour l'heure – et la démonstration semble avoir été refaite avec succès en 2000 – la croyance est active. Elle continue de conformer en profondeur des anticipations de moyen-long terme optimistes que les fluctuations intermédiaires n'atteignent pas puisque herméneutiquement renvoyées à du transitoire, à un court terme sans effet sur les tendances, donc sans importance ni signification véritables.

Croyance-attracteur et asymétrie du cycle réel

L'effet des idées simples n'est pas seulement le propre de la sphère financière ou de la politique économique. On peut également le voir à l'œuvre dans le champ de l'économie réelle où l'on pourrait lui attribuer une certaine importance pour rendre compte de certaines formes de la dynamique économique. Ainsi cette perspective pourrait-elle, par exemple, éclairer à sa manière le problème posé par le profil conjoncturel très particulier des années 80-90, et notamment le phénomène d'asymétrie du cycle des affaires qui en est le plus caractéristique. C'est un fait stylisé désormais bien établi que les sentiers de croissance des pays européens sont devenus depuis la fin des années 80 beaucoup plus irréguliers qu'ils ne l'étaient auparavant. Cette tendance n'est pas particulièrement mystérieuse, et on peut d'abord y voir l'effet du mouvement de déréglementation qui atteint quelques-unes des principales formes institutionnelles – le système financier, le marché du travail – dont les contributions à la dynamique économique d'ensemble, jusqu'ici plutôt contracycliques et stabilisatrices, sont devenues nettement procycliques. Si l'on veut pourtant caractériser pleinement cette période, il importe également de prendre en considération le profil très particulier, en l'espèce très asymétrique, qu'y aura revêtu le cycle des affaires, voyant se succéder des phases de ralentissement prolongées et des phases de reprises courtes. A l'issue de la longue stagnation de la première moitié des années 80, la courte croissance de 1988-1990 est interrompue par la profonde dépression du début des années 90 (1991-1994), laquelle est suivie par une phase de reprise qui va durer à peine un an, la croissance ralentissant de nouveau au dernier trimestre 1995 jusqu'à la mi-1997. L'embellie qui survient alors semble au premier abord inattendue – elle repose largement sur l'appréciation du dollar et la baisse des taux longs corrélative de la crise financière asiatique. Il faudra quelques années pour apercevoir rétrospectivement qu'elle marque le commencement d'une phase plus longue de croissance et, par là, peut-être un changement d'époque, c'est-à-dire l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation.

On pourrait certes reprendre méticuleusement les déterminants de toutes ces séquences et la concaténation de leurs enchaînements conjoncturels spécifiques. On voudrait pourtant suggérer qu'au delà de la diversité des mécanismes successivement activés, opère *aussi* une contrainte générale qui conforme en profondeur les évolutions conjoncturelles de toute la période. Cette contrainte est d'ordre symbolique. Elle procède d'une orientation durablement inquiète des anticipations qui ne se laissent que partiellement et très temporairement convaincre de la consistance d'un mouvement de reprise. Ainsi depuis le milieu des années 80, la formation des vues sur l'avenir se trouve dans un régime du «non». De cette disposition pessimiste résulte un biais systématique des anticipations qui n'enregistrent que très tardivement la reprise, mais vont au devant du ralentissement dont elles prennent acte dès ses premiers signes avant-coureurs. Dans ce registre, l'idée «inquiète» est un attracteur dont les représentations ne s'éloignent qu'après avoir enregistré une série longue de raisons de voir autrement le climat des affaires, et où elles retournent à grande vitesse sitôt que réapparaît le premier motif de pessimisme.

Il est permis de voir dans cette stabilité structurelle du régime de l'inquiétude une forme d'*hystérésis* de la croyance dont l'origine est à situer dans la longue phase de stagnation des années 70-80, mais qui trouvera une vigueur accrue au milieu des enchaînements de crise des années 90. La profondeur de la récession de 1993 – la plus grave en France depuis la seconde guerre –, la montée irrésistible du chômage (de 8,9% en 1990 à 12,2% en 1994), le climat d'instabilité monétaire extrême (avec les crises spéculatives de 1992-1993), l'absurdité du refus de la politique monétaire d'utiliser ses degrés de liberté et de détendre les taux d'intérêt maintenus à des niveaux très élevés, sont autant d'éléments dont la conjonction a profondément et durablement marqué l'opinion économique. Tant que durent ces influences, la croyance collective ne se décide pas à donner à un mouvement de reprise l'interprétation d'une authentique «sortie de crise» et, ne parvenant pas à basculer dans le régime du «oui», elle se donne raison à elle-même en biaisant les anticipations de second rang, donc en déformant le cycle pour lui faire prendre ce profil asymétrique qui reconduit parfaitement les motifs de demeurer attentiste.

Les anticipations de détail que forment les agents à partir des événements successifs de la conjoncture pèsent donc peu au regard de l'idée simple sous l'empire de laquelle elles sont élaborées. Cette croyance élémentaire, qui s'exprime en un mot – «pessimisme» –, croyance en l'improbabilité que s'allongent les horizons temporels, que se stabilisent durablement les conditions propices à l'engagement des paris entrepreneuriaux, imprime donc sa marque sur les représentations de second rang, qui, pour procéder d'analyses locales plus circonstanciées, n'en demeurent pas moins sous sa détermination. Toutes les caractéristiques de «l'hypothèse des idées simples» sont donc de nouveau observables. D'une part la structure à deux niveaux du modèle de

formation des représentations, où la croyance directrice donne à toutes les représentations leur commune coloration, leur direction herméneutique *a priori*, faisant par là la démonstration de son pouvoir de mise en forme, voire de construction de la réalité économique. D'autre part, la relative insensibilité de cette croyance supérieure à la confrontation empirique. Il faut une série longue d'infirmités importantes et répétées pour décider les agents à s'éloigner de l'idée simple, sans d'ailleurs pouvoir éviter qu'ils n'y retournent dès que la première occasion leur en est fournie. Au total, l'asymétrie du cycle n'est alors pas autre chose que l'expression dynamique de l'asymétrie qui règne dans l'espace des représentations sous l'effet de la déformation que lui fait subir la croyance-attracteur.

*

* *

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, il faut dire, ou redire, que dans aucun des exemples cités les effets de croyance ne revendiquent le monopole de l'explication. S'ils jouent, c'est certainement toujours en concomitance avec d'autres facteurs objectifs, inscrits dans les régularités macroéconomiques du régime d'accumulation en vigueur. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'économie réelle où les enchaînements proprement conjoncturels ont leur part d'autonomie, quoique le seul registre de la «mécanique économique» les laisse incomplètement déterminés. C'est le travail des opinions et des croyances qui achève de leur donner leur pleine détermination et contribue, à des degrés divers, à leur conformation. La période 1985-1997 n'est pas mal choisie pour illustrer cette interaction du «réel» et du symbolique dans l'engendrement de la dynamique économique : si la cyclicité générale du sentier de croissance renvoie à des modifications structurelles tangibles du régime d'accumulation, son asymétrie caractéristique s'explique probablement davantage par l'effet de déformation que fait subir au *pattern* de base le travail spécifique des croyances. On pourrait d'ailleurs prolonger cette dialectique à l'après-1997 qui du point de vue conjoncturel marque le commencement d'une séquence de croissance plus intense et semble-t-il plus régulière, sous laquelle on pourrait être tenté d'identifier l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation. Mais, pour autant qu'on puisse rapporter ces tendances récentes à l'arrivée à maturité d'un certain nombre de transformations structurelles objectives, aussi bien dans la sphère de la finance qu'en matière de système d'innovation, on continue de voir à l'œuvre le travail de l'opinion collective. Son basculement – qui reste à expliquer – dans un régime du «oui», basculement dont témoigne assez unanimement depuis 1998 les divers sondages et autres enquêtes de «moral», est probablement l'une des variables cachées de cette phase de croissance, ni négligeable ni exclusivement déterminante.

S'il n'est donc pas question de faire de la macroéconomie une sorte de théâtre d'ombres symbolique, de la dissoudre intégralement dans les croyances et les représentations, il n'est pas question non plus de minimiser l'importance de celles-ci ou de passer sous silence leur rôle quand on peut les voir opérer si spectaculairement – au delà de l'économie réelle on pense en particulier à leurs manifestations dans la sphère monétaire et financière. Refaire la part du symbolique et du «réel» n'est que l'un des multiples codicilles à adjoindre à la présentation de «l'hypothèse des idées simples» – formulation à la fois symétrique et parodique de «l'hypothèse des anticipations rationnelles». Car s'il est une chose de dire la grande misère épistémique des comportements économiques, c'en est une autre de répondre aux questions qui surgissent invariablement des exemples précédents, dont la plupart réclament qu'on dise à la fois d'où viennent les idées simples et comment elles se transforment. Énoncer cette contre-hypothèse des anticipations rationnelles, qu'on pourrait aussi appeler «l'hypothèse des anticipations élémentaires», tout en présentant quelques illustrations, même flagrantes, n'est donc assurément que le tout début d'un programme de travail. On pourrait d'ailleurs revenir sur le cas de la transition vers la monnaie unique européenne et les divers schémas d'anticipation qu'il donne à voir pour se faire une idée des efforts qui restent à accomplir. Si, par exemple, on accorde la puissance du critère-seuil comme attracteur cognitif, il reste néanmoins à comprendre pourquoi ce «principe numérogique», qui semble au premier abord générique au point d'être universel, ne s'applique finalement que de manière aussi sélective – il n'a échappé à personne qu'à côté des critères d'inflation et de finances publiques il n'a pas été jugé utile de donner des valeurs consignes pour le taux de chômage ou un indicateur d'inégalités. Poser une telle question c'est déjà éviter de tomber dans les pièges d'une réduction cognitive du problème des croyances. Non pas que les apports du cognitivisme soient par principe nuls et non avenus – ne leur emprunte-t-on pas, d'une certaine manière, pour dire le pouvoir d'attraction spécifique de la forme seuil ? –, mais parce que leur perspective propre leur interdit presque par construction de saisir une part du problème de la formation des croyances. Dès lors que celles-ci ne sont analysées qu'au travers des opérations mentales d'un agent *problem-solver*, éventuellement interagissant avec ses semblables, engagés comme lui dans un processus d'apprentissage ou d'acquisition computationnelle, on perd de vue toute la part sociale de la production des croyances.

Le champ de la politique économique se prête plutôt bien à illustrer le jeu de ces idées qui, ne devant que très peu aux opérations mentales d'algorithmes individuels *problem-solving*, relèvent bien davantage d'une production hiérarchique, s'effectuant en des lieux sociaux sélectionnés, et dont les vecteurs sont des discours d'institutions, discours autorisés mobilisant toutes les

ressources du pouvoir symbolique³⁵. Ce domaine où les représentations à former portent sur la macroéconomie, c'est-à-dire sur des objets lointains et abstraits, où l'acquisition des croyances doit peu à l'exploration cognitive individuelle (ou interactive) et beaucoup à l'imposition symbolique est donc probablement le plus susceptible de faire voir que les «anticipations élémentaires» ne tombent pas du ciel des idées. Et l'on voit bien que les perspectives du cognitivisme économique ne donneront pas de réponse à la question de savoir pourquoi il y a un critère d'inflation et pas un critère de chômage. Derrière la production des idées simples, en tout cas de certaines d'entre elles, il y a donc parfois tout le travail des grandes configurations épistémiques. L'impensé radical d'un critère de chômage reflète les priorités d'un régime de politique économique placé sous l'idée simple de la stabilité, qui renvoie lui-même à l'histoire complexe de l'entrée en crise objective des référentiels keynésiens, des stratégies de reconquête intellectuelle et politique des doctrines monétaristes³⁶, de la redistribution du pouvoir de négociation entre groupes sociaux, notamment sous l'effet de la montée du chômage de masse et de la déréglementation financière, etc., toutes choses dont une simple mention cursive suffit à faire entrevoir la complexité historique, politique et sociale.

La genèse du mot d'ordre d'un régime de politique économique, les raisons de sa prégnance – autres que celle générique de la simplicité –, les conséquences qui en résultent dans la formulation de ses normes, notamment quant à l'application sélective du «principe numérogique», ne sont que l'un des types de problèmes que fait surgir «l'hypothèse des idées simples». A l'opposé des perspectives historiques et des analyses en termes de dynamique sociale qu'engagent nécessairement ce genre de problématique, c'est presque à une microsociologie qu'invite en comparaison la question du renversement des croyances élémentaires quand elles sont gouvernées par le schème binaire : que se passe-t-il exactement quand la collectivité des intervenants de marchés bascule soudainement de «haussier» à «baissier» ou de «pour» à «contre»? Le cas de la transition européenne – mobilisé une fois encore – donne l'exemple d'un tel renversement... et de son mystère spécifique. Car on peine à comprendre par quels enchaînements, en l'absence manifeste d'événement bouleversant ou d'initiative politique décisive, le projet de monnaie unique, objet depuis le début des années 90 d'un scepticisme suffisamment fort pour entraîner deux crises monétaires, devient soudainement, au tournant de l'automne 1995, crédible et acquis à l'assentiment des investisseurs. On pourrait certes évoquer l'alignement de la politique économique française, en rupture avec les promesses de campagne présidentielle, mais pour solennelle qu'ai été l'annonce du 25 octobre, on peut douter de son

³⁵. Lordon (F.), «Croyances économiques et pouvoir symbolique», art. cité.

³⁶. Dezalay (Y.) Garth (B.), «Le *Washington consensus*. Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121-122, 1998.

caractère décisif, particulièrement venant d'un Président peu réputé pour la continuité de ses choix. On n'essayera donc même pas d'esquisser des éléments de réponse à une question encore très énigmatique, si ce n'est pour suggérer les linéaments d'un programme de recherche qui viserait à préciser les modes de formation des consensus financiers, les lieux de naissance des croyances nouvelles, les autorisations spécifiques dont jouissent ceux qui peuvent les avancer sans discrédit, les cheminements d'abord capillaires de la nouvelle opinion, les canaux plus larges de sa propagation et les conditions sous lesquelles elle parvient à rallier la majorité des opérateurs. Dans ce tissu d'interactions il y va non seulement du fonctionnement endogène de la communauté financière comme communauté hiérarchisée mais également de ce qu'on pourrait appeler son pouvoir de réfraction, c'est-à-dire de ses modes de lecture des événements extérieurs. Si le cas de l'UEM, et plus particulièrement le renversement dont il a fait l'objet dans les esprits de la finance au milieu des années 90, a valeur d'exemple c'est bien parce qu'il fournit la matière d'une étude de cas qui permettrait d'éclairer certains des fonctionnements collectifs de la finance, et notamment d'entamer cette sorte de microsociologie des basculements de la croyance financière.

D'une sociologie fine de la communauté financière considérée comme un champ aux perspectives socio-historiques de la formation et du dépérissement des grands référentiels de la politique économique, le domaine d'investigation de «l'hypothèse des idées simples» est donc largement ouvert. Tout comme la pluralité des approches qu'il appelle. Entre celles-ci d'ailleurs il n'est pas tant question d'une division du travail qui serait régulée par des choix d'objets que de rapports de complémentarité sur des problèmes le plus souvent polymorphes. Pour saisir cette intrication des ordres de détermination, il faut en revenir une fois de plus au cas exemplaire du «critère manquant» – on veut bien sûr parler du critère de chômage dans le traité de Maastricht. Voilà un cas qui appelle à lui seul au moins trois perspectives hétérogènes – au point d'être parfois jugées incompatibles dans le débat théorique général. Et pourtant : le pouvoir d'attraction des critères renvoie aux propriétés cognitives de la forme-seuil ; mais, par ailleurs, la réussite de l'édition d'un critère mobilise des effets de pouvoir symbolique qui relèvent d'une socio-anthropologie du performatif ; enfin, si l'on veut comprendre l'exclusion qui frappe le chômage du tableau de bord des critères européens, il faut en appeler aux hiérarchies implicites d'un référentiel de politique économique dont le mot d'ordre est la stabilité, et à ses origines socio-historiques. Trois perspectives différentes, avec chacune, pourrait-on dire, sa distance focale spécifique, mais pour recomposer un même objet. Mais surtout avec pour projet commun, sur cet objet ou sur d'autres, ensemble ou séparément, de rompre avec l'hypothèse des anticipations

rationnelles, ce comble de l'erreur scolastique³⁷, et d'en revenir à un traitement plus réaliste, plus désenchanté – au risque parfois de la consternation – des arrière-plans épistémiques des comportements économiques.

Résumé

³⁷. Bourdieu (P.), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, et *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.